

E.2.1 ACTION EN FAVEUR DU SPORT

1

TICKET SPORT COMMUNES, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION



NATURE ET OBJECTIFS DE L'AIDE

Activités sportives proposées gratuitement aux enfants et aux jeunes âgés de 8 à 18 ans pendant les vacances scolaires.

BÉNÉFICIAIRES

Communes, communautés de communes ou communautés d'agglomération.

CRITÈRES UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'EXAMEN DE LA DEMANDE (quantitatifs et qualitatifs)

Chaque projet fera l'objet d'un examen préalable au vu de son intérêt, apprécié en fonction des critères suivants :

- nombre d'enfants attendus,
- nombre d'activités proposées,
- autres partenariats,
- nombre de périodes d'ouverture,
- effort en matière d'intercommunalité.

TAUX D'INTERVENTION - CUMUL MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT

Chaque subvention est déterminée à partir des critères développés dans la rubrique précédente.

PIÈCES À FOURNIR

- imprimé de demande de subvention prévu à cet effet,
- notice explicative du projet,
- délibération de la collectivité déclarant l'opération et son inscription au budget,

DIRECTION DE RÉFÉRENCE

Direction des Sports

E2

